

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2021/1	Groupe AdN	Mandat de surveillance et projet de prévention des incivilités: Proposition d'investissement dans la prévention et la valorisation des liens sociaux avec les jeunes par le biais d'un projet d'intégration sociale.	28.09.2021	Mme Murielle Roos Bovey : ce mandat sera décidé lors de la prochaine assemblée des délégués. Le CC avisera par la suite pour gérer cette problématique.	28.09.2021
2021/2	Groupe AdN	Halte CFF, déplacement de la halte direction ouest/Cottens : Proposition pour que le CC inscrive cette tâche dans ses priorités. Le groupe AdN demande où en est la planification du projet du déplacement de la halte CFF.	28.09.2021	M. Axel de Montmollin : le déplacement de cette halte dépend du Plan d'aménagement cantonal dans lequel il y a de nouvelles exigences non existantes lors du dépôt du dossier du PAL en 2017. M. de Montmollin confirme que les CFF ont entrepris les démarches entre le 15.07.2021 et le 20.09.2021 pour conserver une halte CFF dans notre village.	28.09.2021
2021/3	Groupe AdN	Voies de mobilités douces : aucune voie de mobilité douce n'est inscrite dans les priorités concernant la voie cyclable le long de la RC vers Matran, la liaison Neyruz-CO d'Avry et l'amélioration concernant la sécurisation de la RC pour les écoliers. Le groupe AdN suggère de lier les crédits d'étude et de faisabilité des bâtiments communaux à ces projets.	28.09.2021	M. Jean-Marc Sallin: la piste cyclable projetée en direction de Matran est prévue dans l'état des lieux. La liaison MD en direction de Cottens est prévue le long de la RC dans le Plan cantonal vélo. Concernant la liaison Nord-Sud (aménagement du secteur Clédard-Ecole), vu qu'il y a beaucoup d'investissements avec la traversée de la localité, le CC l'a classé dans les investissements futurs. M. Axel de Montmollin précise que d'importants travaux seront entrepris par les CFF entre la gare de Rosé et l'entrée de Neyruz. Le CC a sollicité les CFF pour qu'à l'issue de ces travaux, une partie des voies d'accès mises en place pour la réalisation de ces travaux soient conservées. Celle-ci pourrait être utilisée comme voie de mobilité douce qui pourrait se concrétiser plus vite et à des coûts moins élevés.	28.09.2021
2021/4	Groupe AdN	Déchetterie : l'analyse et la revalorisation de la déchetterie ne figurent pas parmi les priorités. Pour lutter contre le gaspillage, le groupe AdN souhaite que ce projet soit inscrit dans la vision de développement durable de la commune.	28.09.2021	M. Fabien Mettraux: le développement durable est intégré à tous les dicastères et des revalorisations sur les actions menées seront mises sur pied. Il faudra songer à changer l'emplacement de la déchetterie, mais celui-ci dépendra du nouveau PAL et de la démographie du village ainsi que des capacités financières.	28.09.2021
2021/5	Groupe AdN	Planification financière : où en est la planification financière pour les 5 ans, puisqu'elle est obligatoire pour les communes?	28.09.2021	M. le Syndic: la liste des projets est évolutive et sera modifiée en fonction des sujets qui seront débattus. Le CC élabore actuellement la planification financière qui sera présentée lors de la séance du budget en tenant compte des projets mis en place par les anciennes autorités.	28.09.2021
2021/6	Groupe GSO	Subventions versées aux sociétés : est-ce qu'il y a une règle qui limite les subventions prévues pour les sociétés locales?	28.09.2021	Mme Katuscia Sansonnens: le CC travaille sur cette directive dans le but de supprimer ces plafonds. Les modifications auront lieu dans le budget 2022 en fonction des possibilités budgétaires.	28.09.2021

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2021/7	Groupe GSO	Accessibilité aux bâtiments : quels délais sont prévus concernant l'accès des bâtiments communaux à la mobilité réduite, en particulier l'Aigle Noir, bâtiment communal censé accueillir des manifestations publiques.	28.09.2021	Mme Maryline Dafflon: le CC étudie les différentes possibilités offertes, des devis sont actuellement en cours d'élaboration. Un contact doit être pris avec la Commission d'accessibilité du SeCA en espérant que certaines mesures pourront être prises cette année encore.	28.09.2021
2021/8	Groupe GSO	Loi sur les seniors : Y a-t-il une obligation d'avoir un concept pour les personnes âgées? Si oui, le CC peut-il expliquer quelles sont les mesures envisagées.	28.09.2021	Mme Murielle Roos Bovey: la période COVID a ralenti le processus d'élaboration du concept, mais ce projet sera l'une des priorités principales de la commission d'entraide et intergénérationnelle.	28.09.2021
2021/9	Groupe GSO	Eclairage public : Selon l'Office fédéral de l'environnement, il existe des effets négatifs de la lumière artificielle sur l'homme et les espèces animales. L'éclairage public installé le long de Rte de Nierlet s'éteint la nuit et s'allume au passage des piétons. La nouvelle installation de la place du Clédard et du chemin de Verdandi devrait avoir le même mode de fonctionnement.	28.09.2021	M. Fabien Mettraux: toutes les installations suivent le même concept que la Rte de Nierlet. Au niveau du Clédard, le fonctionnement final n'est pas encore terminé, mais il suivra le même concept.	28.09.2021
2021/10	Groupe AdN	Bâtiments communaux : le groupe AdN souhaiterait que les représentants des utilisateurs à venir dans ces futurs bâtiments ainsi que des représentants du CG qui valideront les crédits successifs soient associés dans l'étude de faisabilité. Cela permettrait de déterminer ce qu'il est possible de faire dans le périmètre concerné en fonction des besoins concrets mais aussi dans une perspective de durabilité.	28.09.2021	Mme Maryline Dafflon: le CC a décidé de ne pas y associer des membres du CG. Par contre, dans le cadre du projet-pilote qui débutera prochainement, les ateliers concernant la durabilité, la santé, le bien-être à l'école et le climat, donneront une très bonne vue d'ensemble sur les besoins actuels, car ils seront composés non seulement des CG mais aussi d'élèves et d'enseignants.	28.09.2021
2021/11	NVill	Route d'Onnens : demande d'une habitante: route dangereuse car dépourvue de trottoir. Y a-t-il possibilité de créer un trottoir pour un chemin bien séparé de la route sachant que les enfants empruntent cette route?	28.09.2021	M. Fabien Mettraux: un trottoir n'est pas réalisable car il nécessiterait une emprise sur des terrains privés. Un tel projet devrait être coordonné avec la réalisation de la zone constructible d'Onnens Sud actuellement en suspension par le PAL. Une étude est en cours pour rejoindre l'école au canapé forestier de la route d'Onnens via le chemin des Allys qui sera proposé au budget 2022.	28.09.2021
2021/12	Groupe AdN	Forages secteur des Simon : qu'est-il advenu des forages effectués il y a quelques années?	14.12.2021	M. Sallin: 9 forages ont été effectués aux Simon représentant en tout 250 l. d'eau. Mais en cas de poursuite dans la recherche d'eau, il faudrait privilégier le secteur de la Râpe qui se trouve près de la station de pompage existante.	14.12.2021
2021/13	Groupe GSO	Concept Senior+ : quels sont les projets d'appartements protégés que le CC prévoit de développer?	14.12.2021	Mme Murielle Roos Bovey: la Commission d'entraide intergénérationnelle soumettra prochainement un concept pour la réalisation de ces appartements protégés au CC.	14.12.2021

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)



No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2021/14	Groupe ecAS	Gare CFF : est-ce que les CFF ont indiqué dans quel délai ils allaient prendre une décision concernant l'emplacement définitif de la gare ?	14.12.2021	M. Axel de Montmollin : les CFF souhaitent rencontrer le Conseil communal avec le Canton avant la fin du mois de janvier pour une décision formelle de choix de positionnement de la gare. Dans un courrier reçu des CFF, ceux-ci attendent que l'emplacement soit choisi pour le mois de mai.	14.12.2021
2021/15	Groupe ecAS	Gare CFF : Y-a-t-il une date fixée concernant les travaux d'aménagement pour la nouvelle halte qui sera choisie ?	14.12.2021	M. Axel de Montmollin : quant à la résiliation des travaux, ils sont projetés en 2025-2026 si leur échéancier suit tel qu'il nous l'a été présenté. Comme déjà dit auparavant, il y a 2 garanties pour notre commune : la première c'est que la	14.12.2021
2021/16	Groupe AveN	STEP : est-ce qu'on pourrait envisager que l'agrandissement de la STEP soit prise en charge par un endettement autonome de l'aspect ?	14.12.2021	M. Jean-Noël Gendre : il lui répond qu'on a fait cette proposition à la commune de Villars-sur-Glâne. Il existe une convention avec cette commune afin de créer une association de communes. Pour plus de précisions à ce sujet, M. Gendre passe la parole à M. Jean-Marc Sallin : il précise qu'il s'agit d'une STEP intercommunale sans association communale. Lors de la dernière assemblée du comité de Direction, il a posé la question concernant cette dette, ceci ne pose pas de problème car on peut la mettre dans les passifs, par contre les actifs ne peuvent être actionnés. Cette solution pourrait être possible avec une association intercommunale pour autant que les statuts le prévoient. Notre commune envisage de réintégrer l'association, la question devra être discutée avec une fiduciaire.	14.12.2021

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)



No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2021/17	Groupe ecAS	Bibliothèque : quelle est la stratégie du Conseil Communal concernant ces bibliothèques en incluant celle de la BRA ? Doit-on se satisfaire d'une augmentation linéaire des frais d'exploitation de notre bibliothèque ? Ne serait-il pas plus raisonnable, cohérent ou rationnel de coopérer de manière plus soutenue avec la BRA. Est-ce qu'il n'y aurait pas lieu de prévoir une seule entité ou une société faitière ? Est-ce que la BRA est le bon interlocuteur ? Est-ce que le Conseil communal s'est déjà penché sur cette proposition ou d'autres propositions ?	14.12.2021	Mme Katuscia Sansonnens : elle donne des explications concernant l'augmentation des coûts qui s'élève à env. 20 %. Si l'on compare les chiffres de 2020 à ceux d'aujourd'hui, il y a une augmentation des postes de l'ordre de 14 à 16 %. Concernant le nombre de livres empruntés durant l'année, le nombre de documents empruntés par des adultes, car la bibliothèque n'est plus une bibliothèque scolaire mais une bibliothèque mixte. Cela signifie qu'elle loue des livres pour les enfants de 0 - 4 ans mis sur le compte d'adultes et également des documents empruntés sur le compte d'élèves. Toutes ces positions augmentent de ce fait entre 14 et 17 %. A ce jour, il manque uniquement le mois de décembre. L'année prochaine, 2 ouvertures de classes sont prévues, mais la fréquentation serait envisagée toutes les 3 semaines, car sur demande des enseignants et pour des motifs pédagogiques, elles ont demandé à ce que les élèves de 4 et 5 ans soient séparés durant les visites. Il y a également des activités supplémentaires le week-end, extrascolaires et la création d'un catalogue en ligne du genre "click and collect" est envisagé. La bibliothèque rencontre un franc succès avec des demandes en nette augmentation. M. Sansonnens estime qu'il ne faut pas négliger la proximité de notre bibliothèque et que plusieurs projets sont à prévoir. En effet, si l'on additionne les 2 budgets, celui de la BRA et la bibliothèque, les coûts étaient relativement élevés. L'objectif du Conseil communal est de reprendre contact avec les autres communes de façon à faire des synergies. Il est important de développer notre bibliothèque, vu qu'elle est proche des enfants.	14.12.2021
2021/18	Groupe AdN	Subventions Les Ecureuils : elle demande des explications plus claires par rapport à la non-existence des directives liées à ces subventions. En effet, on entend dire que la clé de la répartition qui se calcule selon le nombre de membres actifs de l'une ou l'autre de ces associations, n'est pas la même. Y-a-t-il quand même des directives ou non ?	14.12.2021	M. Jean-Noël Gendre : il lui répond que le Conseil communal a voulu dynamiser toutes les sociétés villageoises en augmentant la dotation en subventions et dons. Des directives doivent être élaborées entre les différentes Commissions concernées puis validées par le Conseil communal. Celui-ci s'est basé sur d'anciennes directives qui doivent en principe être renouvelées. Les montants inscrits au budget sont des autorisations de dépense et nous une obligation à faire valoir en totalité chaque année.	14.12.2021
2021/19	Groupe ecAS	Subventions Les Ecureuils : Qui est alors perdant dans cette histoire de subventions et qui bénéficierait du montant de CHF 2'000.00 supplémentaire alloué sous cette rubrique ?	14.12.2021	M. Lionel Gendre : le but de cet amendement est de partir sur une équité entre chaque société du village. Avec le calcul actuel, soit CHF 12'000.00 pour le don destiné aux Ecureuils, on n'arrive pas à récupérer le montant de chaque membre comme pour les autres sociétés. Il est clair que le calcul devra être fait par les membres de la Commission et ensuite présenté au Conseil communal pour approbation.	14.12.2021

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)



No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2021/20	Groupe AdN	Subventions Les Ecureuils : elle souhaite avoir des précisions concernant ces subventions: En effet, si elle a bien compris, un calcul a été fait sur la base d'une directive non officielle pour les jeunes de moins de 25 ans; il y aurait donc une inéquité dans ce calcul notamment par rapport au Mouvement des Ecureuils. Elle est assez surprise du calcul effectué, pour allouer de tels montants; en effet, il y a certainement d'autres sociétés culturelles ou sportives qui ont une certaine fortune et pour lesquelles la subvention n'est pas équitable.	14.12.2021	M. Jean-Noël Gendre : lorsque le Conseil communal a préparé le budget 2022, il a doublé les participations pour les Ecureuils, car l'année 2022 est une année transitoire. Lorsque les Ecureuils ont demandé une subvention à la commune, le Conseil communal a été surpris de constater qu'il existait des liquidités d'une certaine importance alors que le but d'une société lorsqu'elle demande des subventions est de dépenser en pratiquant des activités. Mme Katuscia Sansonnens : c'est elle qui a soumis cette proposition de subvention au Conseil communal. En effet, la directive datait de 2012 et avait été modifiée durant ces dix dernières années par « briques et morceaux » en fonction des événements qui ont eu lieu. Mme Sansonnens ne voulait pas qu'il y ait de différence par rapport aux personnes de moins de 25 ans.	14.12.2021
2021/21	Mme Dousse	Subventions Les Ecureuils : elle n'a pas clairement compris s'il existe une réelle différence de calcul par rapport à ces subventions ?	14.12.2021	M. Pierre-André Rolle : il suggère de faire confiance à notre Conseil communal qui a augmenté les subventions allouées aux sociétés ainsi qu'à la Commission des affaires culturelles, sportives et des loisirs en charge de ces dossiers. Je cite l'exemple des jeunes de moins de 25 ans qui font partie des Ecureuils et ensuite on crée des associations de quartiers pour toucher des subventions ? Evitons ce genre de procédé.	14.12.2021

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2021/22	Groupe ecAS	Amendement déposé "Honoraires et actions" - processus Cité de l'énergie : Est-ce que le groupe AveN a prévu de diminuer un autre poste de CHF 35'000.00 pour pouvoir financer cette position ?	14.12.2021	M. Le Président : ce montant peut être pris sur la fortune de la commune, il n'y a pas de compensation obligatoire. M. Fabrice Bonvin : cela fait une heure qu'on parle de finances saines dans notre commune , il est temps d'investir non pas seulement dans les infrastructures, mais aussi dans l'avenir pour les générations futures qui attendent de notre part un engagement fort pour une politique climatique au niveau de la commune et non pas de la Confédération ou du Canton. Naturellement, il existe des subventions de la part de la Confédération au niveau du photovoltaïque, pour le chauffage au niveau du Canton, mais ces subventions ne sont parfois pas suffisamment incitatives; je pense qu'il est de notre devoir de donner un coup de pouce aux citoyens pour transformer leurs bâtiments. Ce sont des montants modestes si l'on compare avec une commune voisine qui met CHF 35'000.00 pour cette même position. Le groupe AveN demande au Conseil communal d'ajouter CHF 35'000.00, ce qui revient à un montant de CHF 40'000.00 pour notre commune.	14.12.2021
2021/23	Groupe indépendants : M. Jean-Pierre Häni	Amendement déposé "Honoraires et actions" - processus Cité de l'énergie : est-ce que les propriétaires des bâtiments doivent se récuser pour ce vote ?	14.12.2021	M. Le Président : ce n'est pas nécessaire	14.12.2021
2021/24	Groupe indépendants : M. Martin Renevey	Installation de deux salles de classe dans le pavillon scolaire : pourquoi il n'a pas été possible de mettre ces nouveaux pavillons au-dessus des anciens.	14.12.2021	Mme Maryline Dafflon : cette question a été considérée mais cette superposition de bâtiment a été jugée trop haute. Le but étant de ne pas avoir une tour si haute et désagréable pour les gens habitant aux alentours, notamment la Neyruzienne ainsi que les autres immeubles. Le fait de mettre les pavillons en contrebas permet d'avoir une esthétique qui soit plus agréable pour les élèves tout en sachant que cela ne prend pas trop d'espace par rapport à la place de jeux. Avec le groupe de travail qui a été créé, c'est la solution la plus adéquate qu'on a trouvé en accord avec le Conseil communal.	14.12.2021

Questions et autres interventions posées en séances du Conseil général adressées au Conseil communal (art. 52 et 54 bis RCG)



No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Réponse du CC	Liquidé le
2021/25	Groupe AdN	Installation de deux salles de classe dans le pavillon scolaire : beaucoup d'enfants seront tristes de ne plus avoir de tyrolienne étant donné qu'il y aura une file d'attente plus conséquente. D'autre part, comme l'a dit Mme Dafflon, il y aurait 40 nouvelles entrées en automne 2022, alors qu'un grand nombre d'élèves des classes de 8H partira. Est-ce que cet effectif a été décompté des nouvelles entrées?	14.12.2021	M. Jean-Daniel Roth : le nombre de départs des 8H sera compensé par l'arrivée de nouveaux élèves en classe enfantine. On a remarqué que pour les quatre prochaines années, il y aura à chaque fois 40 nouvelles rentrées, ce qui augmentera considérablement les effectifs.	14.12.2021
2021/26	Groupe AveN	Achat d'un robot-épareuse pour l'édilité : Existe-t-il une machine fonctionnant à l'électricité? Si oui, avez-vous étudié cette possibilité? Mon message va aussi dans le sens d'envoyer un signal assez clair au Conseil communal pour que dans ce genre d'investissement il pense à l'avenir et à la transition énergétique.	14.12.2021	M. Fabien Mettraux : il a regardé les variantes existantes avec le fournisseur. Malheureusement actuellement, il n'existe pas de modèle électrique. Par contre avec le robot, on passe d'un tracteur avec moteur diesel et 80 CV à un moteur à essence de 25 CV. Il ajoute qu'avec un robot, on passe à deux systèmes de fauche différents : l'éparage pour les talus, la coupe avec cisaillement pour la densification des prairies fleuries ou rudérales; on peut également maintenir la biodiversité car avec ce système de fauche on préserve les espèces et la biodiversité. Tous ces systèmes sont compris dans le budget.	14.12.2021
2021/27	Groupe AdN	Divers : qu'est-ce que deviennent les forages ayant été effectués en son temps par manque d'eau dans le secteur des Simon ?	14.12.2021	M. Jean-Marc Sallin : effectivement une campagne d'eau avait été investiguée en 2019-2020 dirigée par M. Mandia. Lorsqu'il a pris ses fonctions, la première chose que M. Sallin a demandé était un rapport final qu'il a reçu dernièrement. Il existe un potentiel relativement intéressant aux Simon. Parallèlement, une étude avait été faite dans le secteur de la Râpe ; à cet endroit, 3 forages avaient été effectués dans les années 1989 avec le bureau Geolina. Lors du 1er forage, des débit importants ont été confortés de l'ordre de 160 l/min. Par contre aux Simon, il existe plusieurs forages représentant un total de 250 litres d'eau mais qui se répartissent sur 9 forages. Si on devait poursuivre dans la recherche d'eau, M. Sallin privilégierait le secteur de la Râpe, ce d'autant plus qu'on est tout près de la station de pompage existante et celle-ci pourrait être renforcer pour ces débits supplémentaires.	14.12.2021
2021/28	Groupe GSO	Divers : Quels sont les projets d'appartements protégés que le Conseil communal, respectivement la Commission d'entraide intergénérationnelle, entend développer dans les prochains mois ?	14.12.2021	Mme Murielle Roos Bovey : la Commission d'entraide intergénérationnelle est en train de se pencher sur l'établissement d'un concept Senior+ dont l'étude d'appartements protégés. Ce concept sera prochainement soumis au Conseil communal afin que la réalisation de ces appartements protégés se concrétise dans un proche avenir.	14.12.2021